



Strasbourg, 6 novembre 2020

CDCPP(2020)13  
Points 3.1, 5.1 et 5.2 de l'ordre du jour

**COMITÉ DIRECTEUR  
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE  
(CDCPP)**

**SESSIONS THÉMATIQUES 2020**

**NOTE D'INFORMATION**

- **L'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel et créatif**
- **Le changement climatique et le développement durable**
- **IA et la culture, la créativité et le patrimoine culturel**

Pour information et action

Note du Secrétariat  
établi par la  
Direction de la Participation démocratique  
Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine

## Contexte et session thématique de 2019

Lors de sa réunion au printemps 2019, le Bureau du CDCPP a discuté des idées pour revoir les méthodes de travail, afin de renforcer le travail du CDCPP, compte tenu de son rôle de structure intergouvernementale paneuropéenne responsable des conventions uniques sur la culture, le patrimoine et le paysage. En plus de discuter des rapports d'avancement des activités en cours, les membres du Bureau ont souhaité organiser des **sessions thématiques** sur des questions sociétales d'actualité lors des réunions plénières annuelles du Comité et ont accepté de participer activement à la préparation et au déroulement de ces événements.

Le Bureau a ensuite examiné une première liste de thèmes possibles et a convenu d'organiser, lors de la réunion plénière de 2019, une session thématique sur la question vitale du changement climatique et du développement durable, en rapport avec les droits de l'homme et la démocratie, et plus particulièrement, dans ce contexte, avec la culture, le patrimoine et les ressources paysagères.

La force du Comité est de réunir les trois volets de travail mentionnés ci-dessus, qui sont de différentes façons liés aux questions de changement climatique et de développement durable. Comme prévu, la session thématique de 2019, avec les présentations des experts Andrew Potts et Freddy Gruner a été instructive et inspirante.

Les délégations ont présenté la manière dont elles relèvent dans les secteurs respectifs les défis du changement climatique et/ou contribuent au développement durable en relation avec les droits de l'homme et la démocratie. Ces rapports ont été rassemblés sur un espace dédié du site web du CDCPP ( <https://www.coe.int/fr/web/cdcpp-committee> ) et peuvent inspirer de nouvelles actions dans les États membres. La page dédiée comprend également des ressources, des recommandations et des publications importantes, notamment celles de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) sur les questions liées à la prévention des risques, au patrimoine et au changement climatique et sur le paysage culturel comme moyen de prévention des catastrophes naturelles.

\*\*\*

## Les sessions thématiques en 2020 : thèmes, structure, attentes

Suite aux décisions du Bureau du CDCPP en novembre 2019 et avril 2020 et de la réunion du CDCPP en juin 2020, la plénière de novembre 2020 proposera trois sessions thématiques, chacune traitant d'un défi majeur de notre temps ayant une pertinence évidente pour les trois secteurs du Comité et s'appuyant chacune sur des travaux et réflexions déjà menés :

- L'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel et créatif ;
- Le changement climatique et le développement durable ;
- IA et la culture, la créativité et le patrimoine culturel.

Les sessions relieront les développements les plus récents et les activités clés en cours (en Europe et au-delà) aux besoins actuels et potentiels du secteur et mettront également en évidence la manière dont les normes du Conseil de l'Europe, tant contraignantes que « souples » et les outils pourraient être utiles. Enfin, les sessions pourront identifier de possibles suivis, y compris en termes d'approches transversales pour les activités du CDCPP, avec des liens utiles vers d'autres activités pertinentes au sein ou en dehors du Conseil de l'Europe.

\*\*\*

Bien que des experts réputés introduiront les thèmes et les membres du Secrétariat feront des présentations ciblées du travail du Conseil de l'Europe dans les domaines abordés, les sessions thématiques ne sont pas trop structurées puisqu'elles se veulent exploratoires, un espace où les participants peuvent s'engager dans un échange via des questions-réponses et tester des idées, rendre compte de leurs expériences et faire des suggestions pour l'action future du Comité.

**La session sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur culturel et créatif**, qui aura lieu le 10 novembre, sera ouverte par M. Philippe Kern, directeur de Kea, qui présentera son étude sur le sujet. Suite à cet échange, le Secrétariat présentera l'état d'avancement de la préparation actuelle d'un *recueil de textes du CDCPP sur la culture à l'époque de COVID-19*.

**La session sur le changement climatique et le développement durable**, qui se tiendra le 12 novembre, sera ouverte par M. Andrew Potts, de l'ICOMOS, qui présentera les perspectives plus récentes sur le sujet et les activités clés internationales et européennes en cours et ayant un intérêt pour les domaines d'activité du CDCPP. Des informations sur les initiatives récentes de la présidence grecque du Comité des Ministres en matière de changement climatique, sur les principales activités et conférences du Conseil de l'Europe ainsi que sur les travaux pertinents du Département de la culture, du patrimoine et de la nature seront également fournies.

**La session sur IA et la culture, la créativité et le patrimoine culturel**, qui aura également lieu le 12 novembre, comprendra une présentation de M. Gerfried Stocker, directeur d'Ars Electronica. Une mise à jour sur les travaux du Conseil de l'Europe sur l'IA par le chef de l'unité de développement numérique et une intervention par le coordinateur du Centre de technologie du patrimoine culturel de l'Institut italien de technologie suivront, précédant les échanges avec le CDCPP.

\*\*\*

Suite aux discussions une brève table ronde comprenant le président du CDCPP, le Directeur de la Participation démocratique et les deux experts soulignera les points d'intérêt particulier, pour faire le lien, si possible, entre les deux sujets et donnera des indications sur les possibles actions futures de la part du Comité. Les délégués et les autres participants et observateurs sont invités à se joindre à cet échange.

On espère que les sessions thématiques seront intéressantes et fructueuses, que les délégations s'impliqueront activement en interagissant avec les experts qui les présenteront et qu'elles contribueront aux réflexions sur les éventuels travaux novateurs du Comité concernant les défis discutés. Le rôle et la composition uniques du CDCPP pourront ainsi se concrétiser pleinement, conformément à sa vision intégrée et guidée par les normes du Conseil de l'Europe.

#### **Action requise**

Le Comité est invité à :

- Saluer l'organisation des trois sessions thématiques et à participer activement aux questions et aux débats, y compris sur la façon dont les activités et les outils du Conseil de l'Europe peuvent être utiles pour relever les défis examinés;
- Suggérer d'éventuelles activités de suivi présentant un intérêt transversal pour le Comité et directement utiles aux décideurs politiques, apportant ainsi une valeur ajoutée aux travaux du CDCPP.